

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE RENNES 1

- Vu l'article L.952-6-1 du Code de l'éducation;
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, notamment l'article 25;
- Vu le décret n°84-431 modifié du 6 juin 1984 relatif aux dispositions statutaires des enseignants-chercheurs;
- Vu le décret n°2008-333 du 10 avril 2008 relatif aux comités de sélection des enseignants-chercheurs;
- Vu la circulaire ministérielle MESR DGRH A1-2 n°08-0069 du 23 avril 2008, relative aux comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs;
- Vu la validation par le conseil d'administration de l'université de Rennes 1 de la campagne d'emplois des enseignants-chercheurs pour l'année 2022, en date du 09 décembre 2021;
- Vu les avis du conseil académique en formation restreinte de l'université de Rennes 1, sur la composition numérique et sur la composition nominative des comités de sélection de la campagne 2022, en date du 25 janvier 2022;

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un.e Professeur.e des Universités pour le poste PR 0141 (section 01) est fixée à 8 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un.e Professeur.e des Universités est fixée ainsi qu'il suit:

UFR : Faculté de droit et de science politique n° de l'emploi : PR 0141 (Galaxie 4635) Profil court : Droit des personnes vulnérables Unité de recherche : IODE - Institut de l'Ouest : Droit et Europe								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Membres appartenant à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	UFR	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	M.	BINET	Jean-René	Droit	Professeur des universités	IODE	Droit des personnes et de la famille	1
Non	Mme	BOSSE-PLATIERE	Isabelle	Droit	Professeure des Universités	IODE	Droit européen	2
Oui	Mme	DEL SOL	Marion	Droit	Professeure des Universités	IODE	Protection sociale	1
Oui	Mme	FEUILLET-LIGER	Brigitte	Droit	Professeure des Universités	IODE	Droit des personnes, Bioéthique	1

Membres extérieurs à l'établissement								
Spécialiste de la discipline	Civilité	Nom	Prénom	Etablissement	Corps / grade	Unité et équipe au sein de l'unité	Thématique de recherche	Section CNU
Oui	Mme	LARRIBAU-TERNEYRE	Virginie	Université de Pau	Professeure des Universités	UPPA	Droit des personnes et de la famille	1
Oui	M.	NOGUERO	David	Université de Paris	Professeur des universités	IDS	Droit des personnes, de la famille, des personnes vulnérables	1
Oui	M.	PEDROT	Philippe	Université de Toulon	Professeur des universités	CERC	Droit des personnes, de la santé	1
Oui	M.	PLAZY	Jean-Marie	Université de Bordeaux	Professeur des universités	IRDAP	Droit de la famille, des personnes vulnérables, des biens	1

Article 3 : Mme Brigitte FEUILLET-LIGER, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Présidente de ce comité de sélection.

Article 4 : Mme Isabelle BOSSE-PLATIERE, Professeure des Universités, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

Article 5 : Les auditions pour le poste PR 0141 ne prendront pas la forme spécifique d'une mise en situation professionnelle.

Article 6 : Le comité fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2022, pour le poste PR 0141. Après avoir rendu son avis, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 04 mars 2022

Le Président de l'Université de Rennes 1

David ALIS

